



SYNDICAT NATIONAL DU TRESOR 59

82, avenue Kennedy - 59033 LILLE CEDEX
Accès Métro : GARES ou MAIRIE de LILLE
Tél. 03 20 62 42 84 Télécopie 03 20 62 41 21 ou 45.96
@mail : CGT.59@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR
Sur Intranet <http://www.tresor.cgt.fr/59>

Le 19 décembre 2008

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE LOCAL DU 18 DECEMBRE 2008

Les membres du comité avaient à donner leur avis sur l'ordre du jour suivant :

1. MODIFICATION DE PROTOCOLES D'HORAIRE VARIABLES
2. PONT NATUREL DU 02 JANVIER 2009
3. QUESTIONS DIVERSES

Les organisations syndicales présentes (CGT, FO et SNAT) ont fait une déclaration unitaire de principe reprise en annexe.

Puis vos représentants CGT ont prononcé la **DECLARATION LIMINAIRE** suivante (extraits) :

« Situation de crise pour les personnels de la DGFIP »

Nous ne pouvons pas entamer ce comité technique paritaire local sans évoquer la situation des personnels, que ce soit dans le contexte professionnel, ou dans celui plus large de salariés.

S'AGISSANT DE LA SPHERE PROFESSIONNELLE, LES PROMESSES SANS LENDEMAIN DU MINISTRE ONT ATTEINT LEUR LIMITE.

...la création de la DGFIP n'est pas une simple réforme d'organisation des deux anciennes directions de la DGCP et de la DGI : elle ne garantit ni les emplois, ni les missions, ni les personnels, ni le réseau.

MISSIONS ET RESEAU : l'objectif de la DGFIP reste la suppression massive d'emplois.

Que valent les engagements répétés du Ministre autour du maintien des missions, quand il refuse dans le même temps de débattre de la politique de l'emploi? Refuser de débattre du niveau d'emplois nécessaires et accentuer une politique massive de suppressions conduit inéluctablement à la fragilisation des missions !

...certaines d'entre elles sont aujourd'hui la cible de lourdes évolutions à venir: la gestion des collectivités locales, l'hôpital, les OPHLM, les services de la paie, des pensions, l'informatique, sont en danger, menacées par la création d'agences comptables pour les unes ou d'externalisation pour les autres.

Cette fusion éloigne dans les faits le service public de l'utilisateur !...

DROITS ET GARANTIES DES PERSONNELS : au contraire des annonces et engagements du Ministre, les droits des agents de la DGFIP ne sont pas garantis.

Harmonisation vers le haut, proclamait Monsieur WOERTH ?!

➤ *...Pas pour les régimes indemnitaires...*

Harmonisation a minima pour les uns, rien du tout pour les autres ! En refusant une harmonisation des primes, une par une, s'alignant sur le régime le plus favorable et permettant de définir un « socle commun » s'appliquant à tous les régimes indemnitaires, le Ministre a, pour des raisons budgétaires, fait le minimum. Et pour ceux bénéficiant de régimes atypiques (redevance, centres d'encaissement, huissiers, ...), c'est l'exclusion du dispositif et donc tout simplement, rien !

➤ *...Pas pour les jours comptables...*

Lors de la rencontre du 27 octobre avec les organisations syndicales, le Ministre annonce sa décision de supprimer les jours comptables (correspondant en moyenne à deux jours/an pour tous les agents des services déconcentrés du Trésor) et de les « compenser » par une journée de congé

supplémentaire (calée sur un pont naturel) pour tous les agents de la DGFIP dès l'année 2009...

Mais, en respectant le principe de l'harmonisation vers le haut du Ministre, cela faisait a minima deux jours pour tous !

➤ ... Pas pour les Tableaux d'avancement ...

En accordant en guise de « remerciement », 30% de promotion au bénéfice de l'âge (59 ans ou 60 ans), pour les tableaux d'avancement au grade de Contrôleur Principal, l'administration ne laissera de fait qu'un reliquat de promotions aux autres contrôleurs et aggravera le blocage de leur déroulement de carrière. Pour l'ensemble des autres tableaux d'avancement, avec seulement 1% à 5% de promotions, beaucoup d'agents resteront encore sur « la touche », alors qu'ils remplissent les conditions statutaires pour changer de grade...

➤ ...Pas pour l'accès à la catégorie A...

L'examen professionnel, présenté comme une 3ème voie d'accès au grade d'inspecteur, créera beaucoup de désillusions et aucune perspective d'évolution de carrière pour beaucoup d'agents. Le faible volume de promotion annoncé, à peine une centaine par filière, continue de laisser la part belle à l'arbitraire de la liste d'aptitude... nous restons loin d'un véritable examen professionnel qui reconnaisse les qualifications et expérience professionnelles acquises.

➤ ...Pas pour les mutations...

Une soixantaine de détachements entre les deux filières pour compenser l'insuffisance chronique de mutations avec des milliers de demandes en attente: voilà en quoi consiste l'effort exceptionnel du Ministre !

➤ ...Maintien dans la commune actuelle de résidence administrative des agents...

Alors que le ministre et le directeur général affirment le maintien dans la commune de résidence administrative des agents dans le cadre de la création de SIP, ils ouvrent déjà des dérogations à leurs engagements!... Et voilà la conception de mobilité subie qui refait surface dans un contexte où le projet de loi sur la mobilité doit être soumis à l'examen de l'Assemblée nationale au mois de janvier 2009!

➤ ...Une prime PFR ... qui supprime les primes!...

Le 5 décembre, Eric WOERTH, aussi Ministre de la Fonction Publique, remet totalement en cause toute réelle possibilité de revalorisation des rémunérations en annonçant, directement par mail à tous les agents, la mise en place de la PFR (Prime de Fonction et de Rendement).

Toutes les primes seront fondues dans un socle commun Fonction Publique et seront soumises, en grande partie, à des critères de rendement et de « bonne volonté de l'agent ». C'est tout simplement l'adossement de la rémunération à une seule et unique évaluation par le supérieur hiérarchique direct, sans aucun barème de référence, puisque le Ministre veut carrément supprimer la notation statutaire...

STOP aux déclarations sans lendemain...place à la Négociation!

La CGT demande l'ouverture de négociations immédiates à la DGFIP, sur les emplois et le dossier indemnitaire, sur le déroulement des carrières et la satisfaction du droit à mutation, sur les jours comptables, sur le réseau et les missions.

**LES AGENTS DE LA DGFIP, COMME L'ENSEMBLE DES SALARIES,
N'ONT PAS A SUBIR LES CONSEQUENCES D'UNE CRISE,
QUI NE LEUR EST PAS IMPUTABLE !**

La crise économique, amplifiée par la crise financière internationale, touche durement une grande partie des salariés dans leurs emplois et leurs revenus. Alors qu'ils n'en sont en rien responsables, les salariés, demandeurs d'emploi et retraités, en sont les premières victimes.

Cette crise menace l'avenir des jeunes, met à mal la cohésion sociale et les solidarités. Elle accroît les inégalités et les risques de précarité.

Surmonter cette crise implique des mesures urgentes d'une autre nature que celles prises par le gouvernement et les entreprises, pour être au service de l'emploi et des rémunérations.

C'est pourquoi la CGT, ainsi que les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA, appellent les salariés du privé et du public, les privés d'emploi et les retraités, à une journée nationale de mobilisation interprofessionnelle le 29 janvier 2009...

...Les organisations syndicales appellent à agir massivement et à interpeller les responsables

gouvernementaux, les responsables patronaux et les employeurs:

- *Pour défendre l'emploi privé et public;*
- *Pour lutter contre la précarité et les dérèglementations économiques et sociales;*
- *Pour exiger des politiques de rémunérations qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités;*
- *Pour défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale;*
- *Pour des services publics de qualité qui assurent en particulier tout leur rôle de réponse aux besoins sociaux et de solidarité.*

**POUR DIRE QUE LES ATTAQUES CONTRE LES SALAIRES,
DES ATTAQUES QUI AGGRAVENT LA CRISE SOCIALE,
CA SUFFIT COMME CA !**

La CGT, à la DGFIP dans le département du Nord, mettra tout en œuvre pour faire vivre l'unité syndicale, et ainsi parvenir à une mobilisation massive des personnels le 29 janvier 2009 !

1. MODIFICATION DE PROTOCOLES D'HORAIRE VARIABLES

Le CTPL s'est prononcé favorablement sur les protocoles d'horaires variables votés par les personnels des postes ou services suivants :

Templeuve (harmonisation des horaires d'ouverture avec ceux des services municipaux sous le même toit), Annoeullin, Service Liaison Recouvrement de la TG (récupérations sur horaires variables désormais possibles), Quesnoy sur Deule (mise en place des horaires variables avec cependant une amplitude d'ouverture au public qui laisse dubitatives les organisations syndicales et la direction).

Vos représentants syndicaux ont été informés du changement d'horaires d'ouverture au public pour le poste de Roubaix-Impôts (harmonisation avec ceux du CDI où est implantée la trésorerie), ainsi que de l'extension du bénéfice des horaires variables aux cadres A adjoints de la Paierie Départementale et de Douai-Municipale.

2. PONT NATUREL DU 02 JANVIER 2009

Vos représentants CGT font observer que solliciter un vote du CTPL sur ce point est en contradiction avec l'annonce faite par le Ministre le 27 octobre dernier sur la suppression des jours comptables (voir notre déclaration liminaire). La direction indique que faute d'instruction elle maintient ce vote. La CGT s'est abstenue en rappelant que les ponts naturels ont été instaurés pour tenter de pallier aux difficultés de gestion des congés suite à la mise en place de la réduction du temps de travail sans comblement en création d'emplois. D'autre part la fixation de leur date ne fait pas l'unanimité chez les personnels.

3. QUESTIONS DIVERSES

La direction a annoncé la mise en place d'une surveillance par caméra à la Paierie Départementale, suite à une tentative d'effraction. Assurance est donnée que l'installation a été étudiée afin de préserver l'intimité des personnels. D'autres considérations évoquées ne peuvent être développées dans ce compte-rendu en raison de leur nature confidentielle.

Toujours dans le domaine de la sécurité, ont été abordés des vols d'objets personnels et des dégradations importantes à la TG, apparemment imputables à des personnes extérieures aux services. Des études pour le renforcement de la sécurité ont été effectuées sans à ce jour apporter des réponses satisfaisantes. Il est recommandé de faire preuve de vigilance.

Les collègues de la TG adeptes de la bicyclette étant de plus en plus nombreux, des supports adaptés pour leur parking vont être installés. Par contre les cyclistes devront se contenter des toilettes pour se changer et se rafraîchir.

Vos représentants CGT,

Jean-Marie MASSE

Jean-Rémy VANDEVOORDE

Mathias WATTELLE

Annexe :



MOTION

Les organisations syndicales nationales ont quitté ensemble la réunion du 28 novembre que le Directeur général voulait conclusive sur la mise en place des SIP. Elles ont voulu ainsi dénoncer les mauvaises conditions du dialogue social organisé à la DGFIP dans le cadre de la fusion décidée par le gouvernement.

Les représentants du personnel considèrent que leurs revendications portant sur l'emploi, les missions et le maillage du service public, les conditions de vie et l'organisation du travail, les droits et garantie des agents n'ont jamais été pris en compte par l'administration. Ils estiment par dessus tout que le Directeur général ne respecte pas ses propres engagements pris en juin dans la circulaire de mise en œuvre des SIP comme par exemple : dresser un bilan contradictoire du fonctionnement des sites préfigurateurs avant la fin 2008 mais aussi garantir un dialogue social de qualité !

Toutefois, les organisations nationales considèrent que le bilan des préfigurations annoncé par le Directeur général le 4 décembre 08 peut servir de base à la reprise du dialogue, sous réserve de précisions sur les modalités de son examen, et sur la date à laquelle il serait fourni. L'examen contradictoire des difficultés rencontrées par les agents et les cadres préfigurant le SIP constitue le point de passage nécessaire avant toute discussion-négociation sur d'autres thèmes de groupes de travail à la DGFIP.

Toutes les sections syndicales départementales, respectant les consignes de l'ensemble des organisations nationales vous ont informé le 8 décembre dernier qu'elles ne participeraient pas à la réunion sur les SIP prévue localement.

Elles ont affirmé également leur volonté de suspendre leur participation à toutes les réunions concernant la fusion jusqu'à ce que les conditions de reprise du dialogue social national soient réunies.

Les secrétaires de section signataires de cette motion interpellent leur Direction locale pour qu'elle fasse savoir au Directeur général que les organisations syndicales du département du Nord alignent leur position sur celles des syndicats nationaux jusqu'à nouvel ordre.